

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 759

présenté par
M. Gille

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 30, substituer aux mots :

« visant à »

les mots :

« permettant d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.